LOGEMENT POUR LES AUTOCHTONES ET LE NORD

Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) dans les réserves

Guide du demandeur

Pour demander un support de substitution, veuillez communiquer avec nous :

1-800-668-2642 centrecontact@schl.ca

700, chemin de Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 0P7



SCHL.ca

Canada

Table des matières

- 3 Aperçu
- 3 Avant de soumettre une demande
- 3 Conseils utiles sur le portail
- 4 Commencer une nouvelle demande
- 5 Renseignements sur le projet
- 8 Évaluation
- **14 Immeubles**
- 20 Pièces jointes
- **21 Soumission**
- 23 Foire aux questions (FAQ)

Le présent guide du demandeur vous permettra de suivre toutes les étapes nécessaires pour remplir votre demande dans le cadre du Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) dans les réserves.

Aperçu

Nos programmes de rénovation ont été réunis en un seul programme universel!

Tous les volets du PAREL (régulier, pour personnes handicapées, logements locatifs, conversion, logement accessoire/pavillon-jardin) ainsi que le Programme de réparations d'urgence et le programme Logements adaptés : aînés autonomes ont été regroupés en un seul programme universel. Ce programme s'appelle le Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) dans les réserves. Ainsi, toutes les réparations et les adaptations visant plusieurs immeubles pourront être soumises dans la même demande.

En réponse aux commentaires reçus des Premières Nations, ce PAREL amélioré offrira un meilleur accès à du financement ainsi qu'une souplesse et un meilleur contrôle des Premières Nations pour la gestion du logement dans leurs communautés.

Le PAREL fournit aux Premières Nations une aide financière pour couvrir les coûts liés aux réparations majeures et d'urgence, aux travaux visant l'accessibilité pour les personnes handicapées et aux adaptations mineures pour les personnes âgées.

L'aide financière est accordée sous la forme d'une contribution qui n'a pas à être remboursée. Le montant maximal de la contribution s'élève à 60 000 \$1 par logement.

Avant de soumettre une demande

Pour vous préparer à remplir cette demande, nous vous recommandons de télécharger et d'examiner les documents ci-dessous. <u>Toutes les ressources se trouvent sur la page</u> Web du PAREL.

- Feuillet d'information (PDF)
- Guide de réalisation de projets du PAREL (PDF)
- Livret pour les réparations et les adaptations (PDF)
- <u>Liste de vérification pour les réparations</u> <u>et les adaptations (PDF)</u>

Conseils utiles sur le portail

Voici quelques conseils utiles pour naviguer sans problème dans le portail. Nous vous recommandons de prendre un moment pour les passer en revue.

- 1. Nous vous recommandons d'utiliser Microsoft Edge pour naviguer dans le portail.
- 2. Si vous n'avez pas déjà accès au <u>portail de la SCHL</u>, vous pouvez créer un compte dès maintenant. Vous pouvez cliquer sur ce lien et accéder à notre <u>guide</u> pratique rapide.
- 3. Chaque personne de votre organisation peut créer un compte individuel. Vous n'aurez à créer un compte qu'une seule fois. Nous recommandons de choisir un mot de passe dont vous vous souviendrez et de le garder confidentiel. Vous pourrez aussi attribuer une demande à un consultant.
- 4. Veuillez faire tout votre possible pour remplir tous les champs lorsque vous remplissez votre demande. Si vous fournissez tous les renseignements demandés, la SCHL pourra procéder à un examen rapide et efficace de votre demande et cela permettra d'éviter les retards ou les annulations qui peuvent survenir lorsqu'une demande est incomplète.
- 5. Si vous devez quitter votre ordinateur pendant que vous remplissez la demande, vous pouvez enregistrer votre demande en finissant de remplir la section que vous avez atteinte et reprendre la demande à la section suivante.
- 6. Si votre ordinateur est inactif pendant 30 minutes ou plus, votre session prendra fin et les informations que vous avez entrées dans la page ne seront pas enregistrées.
- 7. Si vous rencontrez un problème à un moment quelconque dans la demande, n'hésitez pas à communiquer avec votre spécialiste des Solutions de logement pour les Autochtones et le Nord de la SCHL. Cette personne se fera un plaisir de vous aider.

¹ Si votre propriété est située dans une réserve en région nordique ou éloignée ou si le projet comprend des travaux visant l'accessibilité pour les personnes handicapées ou des adaptations mineures pour les personnes âgées, le montant maximal peut être augmenté de 25 %.

Commencer une nouvelle demande

- 1. Une fois que vous avez ouvert une session dans votre compte, cliquez sur « NOUVELLE DEMANDE ».
- Vérifiez l'exactitude des renseignements de votre organisation et sélectionnez « SUIVANT ». Si vous remarquez une erreur, n'hésitez pas à communiquer avec votre spécialiste des Solutions de logement pour les Autochtones et le Nord de la SCHL, qui se fera un plaisir d'apporter les changements pour vous.
- 3. Vérifiez l'exactitude de vos coordonnées et sélectionnez « SUIVANT ».
- 4. Dans la section « **Proposant** », sélectionnez le programme pour lequel vous présentez une demande.
 - Cliquez sur l'icône de la loupe à droite de l'écran.
 - Faites une recherche et sélectionnez « Dans les Réserves Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL)»
- 5. Ajoutez un nom à votre projet en cliquant sur « NOM DU PROJET » (p. ex., PAREL 2025-2026 exemple).

Figure 1 : Étapes 4 et 5 pour commencer une nouvelle demande.

Aide au logement + English
SCHL® CMHC d'hypothèques et de logement
Nouvelle demande
1. Contact 🛩 2. Proposant
Étape 2
Sélectionnez le programme et fournissez les informations concernant le proposant
Utilisez le guide du demandeur et d'autres ressources sur le Web pour remplir les documents de la demande avant de commencer. Les informations que vous entrez s'enregistrent lorsque vous passez à l'étape suivante. Si votre ordinateur est inactif pendant 30 minutes, votre session prendra fin — les informations de cette page ne seront pas enregistrées
Programme visé par votre demande *
Nom du projet *
Attribution de la demande
Vous pouvez attribuer cette demande à une autre personne pour qu'elle la remplisse en votre nom. À tout moment, vous pourrez retirer le nom de la personne à qui vous avez attribué une demande et reprendre le contrôle pour modifier ou soumettre vous-même la demande dûment remplie.
Cette demande est attribuée à de Canada Mortgage and Housing Corporation MODIFIER

Attribution de la demande

Si vous souhaitez attribuer cette demande à un autre membre de votre équipe, cliquez sur « **MODIFIER** ». Sinon, vous pouvez faire défiler l'écran vers le bas pour lire et accepter les modalités.

Pour accepter, vous pouvez cocher la case située à côté de « **J'ACCEPTE LES MODALITÉS** ». Cliquez ensuite sur le bouton « **SUIVANT** » au bas de l'écran.



CONSEIL UTILE

Si vous le pouvez, nous vous recommandons d'ouvrir le portail pour que vous puissiez suivre la formation tout en créant votre profil. <u>Cliquez ici pour accéder au portail</u>. Nous vous recommandons d'utiliser Microsoft Edge pour naviguer dans le portail.

Renseignements sur le projet

Dans cette section, nous recueillons les renseignements sur le projet pour déterminer s'il répond aux critères d'admissibilité du PAREL.

Renseignements sur le projet

- 1. Nom du projet : Ce champ sera automatiquement rempli avec le nom que vous avez entré à page Proposant.
- 2. **Représentant des Solutions clients de la SCHL** : Ce champ est facultatif. Laissez ce champ vide si vous n'avez pas travaillé directement avec un spécialiste de la SCHL.

Détails supplémentaires sur le projet : Questions

Cliquez sur chacune des questions de la section « **Détails supplémentaires sur le projet** » pour ouvrir une fenêtre contextuelle. La description dans les fenêtres contextuelles vous aidera à fournir les réponses requises.

- « Ces unités sont-elles couvertes par les sections 26, 27, 61 et 95 »?
- Quelle est la « date prévue de début du projet »?
- Quelle est la « date prévue d'achèvement du projet »?

Remarque : Si vous cliquez sur une question et que la fenêtre contextuelle correspondante ne s'affiche pas, vérifiez les paramètres de votre navigateur Internet. Assurez-vous que les fenêtres contextuelles ne sont pas bloquées.

IMPORTANT : Les propriétés qui reçoivent de l'aide en vertu des articles 26, 27, 61 et 95 ne sont pas admissibles, sauf si les projets comportent des travaux liés à l'accessibilité pour les personnes âgées et les personnes handicapées.

Figure 2 : Sélection des questions concernant les détails supplémentaires sur le projet.

N	ouvelle demande		
	1. Contact 🖌 2. Proposant 🖌 3. Détails relatifs au projet 4. Év	aluation 5. Immeubles 6. Pièces jointes 7. Soumettre	
	Étape 3 sur 7		
	Détails relatifs au projet		
	Programme visé par votre demande *	Nom du projet *	
	Dans les Réserves - Programme d'Aide à la Remise en Etat des Loç	PAREL 2025-2026 exemple	
		Représentant(e) des Solutions clients de la SCHL	
		Sélectionner	~
	Sélectionnez chaque question pour fournir plus de renseignements sur vot	re ensemble.	
	Question	État	
	Ces unités sont-elles couvertes par les sections 26, 27, 61 ou 95?	Réponse non fournie	
	Date prévue de début du Projet *	Réponse non fournie	
	Date prévue d'achèvement du Projet *	Réponse non fournie	
	PRÉCÉDENT	SUIVANT	

Figure 3 : Réponse à la question sur les détails du projet : « Ces unités sont-elles couvertes par les sections 26, 27, 61 ou 95? ».

	1. Contact 🖌	2. Proposant ✔	3. Détails relatifs au projet	4. Évaluation	5. Immeubles	6. Pièces jointes	7. Soumettre	
Éta	ipe 3 sur 7							
De	étails relat	tifs au proje	et					
	Programme vis	é par v Ces unité	és sont-elles couvertes p	oar les sectior	ns 26, 27, 61	ou 95?	×	
	Dans les Réserv	res – Pr Les pr Progra travau	opriétés recevant de l'aide ei Imme d'Aide à la Remise en x d'accessibilité pour les aîne	n vertu de ces al Etat des Logem és et les personr	rticles ne sont p ents (PAREL), à nes en situation	as éligibles au a l'exception de de handicap. *	•	
Dé	etails supple	émen						
Séle	ectionnez chaque	e questi						
	Question Ces unités sont * Date prévue de	t-elles c Oui Non				v k	Ŧ	
	Date prévue d'a	achèver Enregi	strer et aller à la question pré	écédente E	nregistrer et alle	er à la question suiv	vante	
		sauver	et fermer					

Figure 4 : Réponse à la question « Date prévue de début du projet » en sélectionnant le bouton de calendrier.

v D	Date prévue de début du Projet	×
⊃r		
	Le projet doit commencer dans les 3 mois suivant l'approbation de la demande. *	
n		
sti		
L		
L		
Ŀ	YYYY-MM-DD	
c		
ıt		
er	Enregistrer et aller à la question précédente Enregistrer et aller à la question suivante	
	sauver et fermer	

Figure 5 : Réponse à la question « Date prévue d'achèvement du projet » en sélectionnant l'icône de calendrier.

r v D	Date prévue d'achèvement du Projet	×
- Pr R	Le projet doit être complété dans les 12 mois suivant l'approbation de la demande.	
en esti		
es c	YYYY-MM-DD	
but	Enregistrer et aller à la question précédente Enregistrer et aller à la question suivante	-
	sauver et fermer	

Prenez le temps de passer en revue vos réponses. Si vous voulez y apporter des changements, il suffit de cliquer sur la question dont vous souhaitez modifier la réponse.

Cliquez sur « SUIVANT » au bas de l'écran lorsque vous êtes satisfait de vos réponses.

Évaluation

Les questions d'évaluation sont conçues pour évaluer l'état de préparation du projet et assurer la conformité aux exigences de notre programme.

IMPORTANT : Tous les travaux exécutés avant la soumission de la demande sont non admissibles à l'aide financière.

Questions d'évaluation

Cliquez sur chacune des questions de la section Évaluation pour ouvrir une fenêtre contextuelle où vous pourrez saisir votre réponse. La description dans la fenêtre contextuelle vous aidera à fournir les réponses requises. Veuillez répondre à **toutes** les questions d'évaluation.

Remarque : La colonne Réponse affichera la réponse sélectionnée pour chaque question. Veuillez ne pas tenir compte de la colonne « Score », car aucun pointage ne sera associé à la réponse sélectionnée.

Dans la colonne sur l'admissibilité, si la réponse à l'une des questions ci-dessus est « Non », veuillez fournir plus de détails dans la zone de texte libre. Communiquez avec votre spécialiste des Solutions de logement pour les Autochtones et le Nord de la SCHL pour en discuter.

Figure 6 : Page d'accueil de l'évaluation et ouverture de la première question d'évaluation.

Évaluation				
Veuillez répondre à toutes les questions d'év préparation du projet et s'assurer de la confo Instructions : - Veuillez fournir plus de détails si vous répor - Veuillez vous assurer que chaque logement - Si vous utilisez un nouveau compte bancair trouve dans la section Documents.	aluation ci-dessous. Ces que rmité aux exigences de notre ndez « non » à l'une des ques t est la résidence principale de re, veuillez remplir le formulair	stions sont conçues po programme. stions. e(s) l'occupant(s). re de renseignements :	our évaluer l'état de sur le fournisseur d	e qui se
Question	Réponse	Score	Admissibilité	
Étes-vous d'accord et en mesure de travailler dans les délais suivants : le projet devrait commencer dans les trois mois et être achevé dans les 12 mois suivant l'approbation?*				
Avez-vous confirmé que des travailleurs de la construction et/ou de métiers spécialisés sont bien disponibles pour la période allant de la date prévue de début à la date prévue d'achèvement du projet?				
Avez-vous accès au(x) logement(s) pour: l'achèvement des réparations, l'inspection ou le suivi des travaux?*				
A qui appartient la (les) propriété(s)?*				
Si vous sélectionnez des logements appartenant aux occupants, avez-vous discuté du projet proposé avec les occupants?*				
Le revenu du ménage occupant le logement est- il bien inférieur à la Limite de Revenu pour les Remises (LRR) indiquée dans la lettre d'affectation budgétaire?*				
L'occupant(e) est-il (elle) un(e) aîné(e) et/ou une personne en situation de handicap?*				
Avez-vous un compte bancaire dans vos dossiers à la SCHL qui sera utilisé pour ce PAREL ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les quatre derniers chiffres de votre compte				

1. Êtes-vous d'accord pour travailler dans le délai suivant et êtes-vous en mesure de le faire? Le projet devrait commencer dans les 3 mois et être achevé dans les 12 mois suivant l'approbation. Si la réponse est non, veuillez fournir plus de détails dans le champ de texte libre ci-dessous (p. ex., cela dépend de l'accès aux routes d'hiver pour l'acquisition des matériaux).

Figure 7 : Première question d'évaluation

	Informations additionnelles	×
l'acco lais s	Si non, veuillez fournir plus de détails dans le champ de texte libre ci-dessous.	Î
confirm confirm	Étes-vous d'accord et en mesure de travailler dans les délais suivants : le projet devrait commencer dans les trois mois et être achevé dans les 12 mois suivant l'approbation?*	
ibles tébut	Veuillez sélectionner votre réponse	
accès nt des avaux	Fournir des détails	
tient l ection nts, a	~	
ec les lu mé eur à	Enregistrer et aller à la question précédente Enregistrer et aller à la question suivante	
RR) ii שטמי	sauver et fermer	Ļ

2. Avez-vous confirmé que des travailleurs de la construction et/ou de métiers spécialisés sont bien disponibles pour la période allant de la date de début prévue à la date d'achèvement prévue? Si ce n'est pas le cas, veuillez fournir plus de détails dans le champ de texte libre ci-dessous.

Informations additionnelles	×
e Si non, veuillez fournir plus de détails dans le champ de texte libre ci-dessous.	ŕ
Avez-vous confirmé que des travailleurs de la construction et/ou de métiers spécialisés sont bien disponibles pour la période allant de la date prévue de début à la date prévue d'achèvement du projet?	
Veuillez sélectionner votre réponse	ι
Fournir des details	
co si	1
CI Enregistrer et aller à la question précédente s sauver et fermer	

3. Avez-vous accès au(x) logement(s) pour effectuer les réparations, l'inspection ou le suivi des travaux? Si ce n'est pas le cas, veuillez fournir plus de détails dans le champ de texte libre ci-dessous.

	Informations additionnelles	×
n re pre	Si ce n'est pas le cas, veuillez fournir plus de détails dans le champ de texte libre ci- dessous.	t
r p	Avez-vous accès au(x) logement(s) pour: l'achèvement des réparations, l'inspection ou le suivi des travaux?*	
2 L .ec	Veuillez sélectionner votre réponse	u
	Fournir des détails	
:co ; si ins		
pis firr /ot	Enregistrer et aller à la question précédente Enregistrer et aller à la question suivante	
ut	sauver et fermer	ļ

Figure 9 : Troisième question d'évaluation

4. À qui appartient la ou les propriétés? Si certains logements appartiennent à la Première Nation et d'autres à l'occupant, veuillez sélectionner « Autre ». Ensuite, indiquez qui est le propriétaire dans le champ de texte libre ci-dessous.

Figure 10 : Quatrième question d'évaluation

	Informations additionnelles	×
re pi	Si certaines unités appartiennent à la Première Nation et d'autres à l'occupant, veuillez sélectionner "Autre" et préciser dans le champ de texte libre ci-dessous qui est le propriétaire de chaque unité:	Î it
r	A qui appartient la (les) propriété(s)?* s	
Z	Veuillez sélectionner votre réponse	L
	Fournir des détails	
s s ar oi	6 5 16 5	
nfi t/c es	Enregistrer et aller à la question précédente Enregistrer et aller à la question suivante	
)u	sauver et fermer	-

5. Si vous sélectionnez des logements appartenant à des occupants, avez-vous discuté du projet proposéavec eux?

Figure 11 : Cinquième question d'évaluation

Informations additionnelles	×
Si vous sélectionnez des logements appartenant aux occupants, avez-vous discuté du projet proposé avec les occupants?*	
Veuillez sélectionner votre réponse	~
Fournir des détails	
	,
Enregistrer et aller à la question précédente Enregistrer et aller à la question suivante	
sauver et fermer	ļ

6. Le revenu du ménage occupant le logement est-il inférieur à la limite de revenu pour les remises indiquée dans la lettre d'affectation budgétaire? *Veuillez vous assurer que chaque logement est la résidence principale de l'occupant.*

Figure 12 : Sixième question d'évaluation

	Informations additionnelles ×	
וכ		
nt q	Veuillez vous assurer que chaque logement est la résidence principale de(s) l'occupant(s).	0
ıir	Le revenu du ménage occupant le logement est-il bien inférieur à la Limite de Revenu pour les Remises (LRR) indiquée dans la lettre d'affectation budgétaire?*	
a ez	Veuillez sélectionner votre réponse	ır
	Fournir des détails	l
is tar		
noi		
et/i	Enregistrer et aller à la question précédente Enregistrer et aller à la question suivante	
bu	sauver et fermer	

7. L'occupant est-il une personne âgée et/ou une personne en situation de handicap? Dans le cadre de ce programme, toute personne d'au moins 55 ans est considérée comme une « personne âgée ». Si vous avez sélectionné « Cela dépend du logement », veuillez indiquer dans le champ de texte libre ci-dessous pour quel(s) logement(s) l'occupant est une personne âgée et/ou une personne en situation de handicap.

Figure	13 :	Septième	question	d'évaluation
--------	------	----------	----------	--------------

	Informations additionnelles	×
(د ۱۱ q	Aux fins du PAREL, toute personne d'au moins 55 ans est considérée comme une "personne âgée". S'il y a un mélange, veuillez préciser pour quelle(s) unité(s) cela s'applique:	ît e
ir	L'occupant(e) est-il (elle) un(e) aîné(e) et/ou une personne en situation de handicap?* F S	
Z	L Veuillez sélectionner votre réponse	u
	Fournir des détails	
ci s a		
nt :t/	Enregistrer et aller à la question précédente Enregistrer et aller à la question suivante	

8. Avez-vous un compte bancaire au dossier de la SCHL qui sera utilisé pour ce projet du PAREL? Dans l'affirmative, veuillez entrer les quatre derniers chiffres de votre compte bancaire.

Figure 14 : Huitième question d'évaluation

	Informations additionnelles ×
on dre	Avez-vous un compte bancaire dans vos dossiers à la SCHL qui sera utilisé pour ce PAREL ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les quatre derniers chiffres de votre compte bancaire.*
nir p	Veuillez sélectionner votre réponse
as ez u	Oui V Eourpir des détails
sed	1234 2
acco lis si dans nois	
onfin et/or	Enregistrer et aller à la question précédente Enregistrer et aller à la question suivante
but	sauver et fermer

Lorsque vous aurez répondu à toutes les questions requises, la fenêtre contextuelle se fermera et vous verrez toutes vos réponses sous forme de tableau.

	4	-		1 11 /		· · ·						
Figure	15 : F	Page (d'accueil	de l'é	valuation	une tois	au'on	a rép	ondu à	toutes l	es a	uestions.

Réponse	Score	Admissibilité
Oui	0,00	Oui
Oui	0,00	Oui
Oui	0,00	Oui
Appartient à la Première Nation (tous les logements)	0,00	Oui
Oui	0,00	Oui
Oui	0,00	Oui
Ni un(e) aîné(e) ni une personne en situation de handicap	0,00	Oui
Oui	0,00	Oui
	Réponse Oui Oui Oui Oui Qui Appartient à la Première Nation (tous les logements) Oui Oui Ni un(e) aîné(e) ni une personne en situation de handicap Oui Oui	RéponseScoreOui0,00Oui0,00Oui0,00Oui0,00Appartient à la Première Nation (tous les logements)0,00Oui0,00Oui0,00Oui0,00Oui0,00Oui0,00Oui0,00Oui0,00Oui0,00Oui0,00Oui0,00Oui0,00Oui0,00

Prenez le temps de passer en revue vos réponses. Si vous voulez y apporter des changements, il suffit de cliquer sur la question dont vous souhaitez modifier la réponse.

Lorsque vous êtes satisfait de vos réponses, cliquez sur « SUIVANT » pour passer à la section Immeubles.

Immeubles

La section Immeubles recueille des renseignements sur les immeubles, y compris leur emplacement. À compter de janvier 2024, toutes les réparations et adaptations pourront être indiquées dans la même demande.

Ajouter un immeuble

Cliquez sur le bouton « AJOUTER UN IMMEUBLE À LA DEMANDE » et une nouvelle section s'affichera.

Remarque : Nous vous encourageons à soumettre des demandes de réparations et d'adaptations pour d'autres logements dans la même demande, jusqu'à concurrence de quatre logements. Veuillez nous indiquer l'ordre de priorité, puisque le budget supplémentaire devient habituellement disponible à l'étape de la réaffectation.

Figure 16 : Page d'accueil de la section Immeubles.

Nouvell	le demande
1. C	Contact 🗸 2. Proposant 🖌 3. Détails relatifs au projet 🖌 4. Évaluation 🖌 5. Immeubles 6. Pièces jointes 7. Soumettre
Étape 5	5 sur 7
Imm	neuble
Veuillez a	ajouter un maximum de quatre immeubles à votre demande.
II N	n y a aucun enregistrement a anicher.
	AJOUTER UN IMMEUBLE À LA DEMANDE
	PRÉCÉDENT

Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) dans les réserves - Guide du demandeur sur le portail

Emplacement de l'immeuble

Cliquez sur « l'ICÔNE DE LA LOUPE » pour ouvrir une fenêtre contextuelle.

Figure 17 : Sélection de l'emplacement en cliquant sur l'icône de loupe.

IIIIIIedble	
Veuillez ajouter un maximum de quatre immeubles à	votre demande.
ll n'y a aucun enregistrement à afficher.	
Ajouter un nouvel imr	meuble
Emplacement *	Q
Question	État
Nom de l'immeuble *	? Réponse non fournie
Type de bâtiment *	? Réponse non fournie

- 1. Si vous avez déjà un immeuble dans le portail lié à une demande antérieure :
 - Cliquez dans la zone de « **RECHERCHE** » et entrez l'adresse de l'immeuble.
 - Choisissez l'immeuble à gauche, puis cliquez sur « SÉLECTIONNER ». Une fois cette étape terminée, vous pouvez passer à la section « Questions sur l'immeuble ».

Figure 18 : Recherche de l'emplacement de l'immeuble.

ute	Rechercher des enregistrements								
emer:						700 Montreal	٩		
	Choos	se one record and click	k Select to continue						
	~	Numéro de la rue	Nom de rue	Municipalité	Province/territoire	Code postal	Créé le 🕇		
ion		700	Montreal	Ottawa	Ontario		2023-12-19 10:55		
le l'im		700	Montreal	Ottawa	Ontario	K1A 0P7	2019-11-21 22:40		
le bât		700	Montreal	Ottawa	Ontario	K1A 1P2	2019-01-02 20:49		
		700	Montreal	Ottawa	Ontario	K1K1K1	2018-05-30 09:11		
		700	Montreal	Ottawa	Ontario	K1A0P7	2018-05-15 10:39		
		700	Montreal	Ottawa	Ontario	K1A0P7	2018-05-14 10:31		
RETI									
				Nouvel Emplac	ement Sélectionne	ar Annuler	Supprimer la valeur		

2. S'il s'agit d'un nouvel emplacement d'immeuble

 Cliquez sur « NOUVEL EMPLACEMENT » et une nouvelle fenêtre contextuelle s'ouvrira pour vous permettre d'ajouter l'adresse dans le système.

Figure 19 : Sélection d'un nouvel emplacement lorsque l'emplacement ne s'affiche pas dans la barre de recherche.

emer						Rechercher	Q	
	Choos	se one record and clic	k Select to continue					
	~	Numéro de la rue	Nom de rue	Municipalité	Province/territoire	Code postal	Créé le 🕇	
on		833	Saint Georges		Québec	J2C 4J1	2024-11-21 12:25	
e l'im		510	Chassé		Québec	J2C 4E4	2024-11-21 11:48	
e bât		465	Bruno		Québec	J2C 4M3	2024-11-21 10:53	
		8205	98Th		Alberta	T6A 0B6	2024-11-21 10:19	
		133	De Montréal		Québec	J8M 1C8	2024-11-21 09:39	
		131	De Montréal		Québec	J8M 1C8	2024-11-21 09:36	
ET		3904	32		Colombie-Britannique	V1T 5P1	2024-11-21 08:53	
	<	1 2 3	4 5 6	7 8	500 >			

Figure 20 : Sélection de « Mon adresse ne figure pas sur la liste

	Est-ce qu'une adresse physique existe pour cet emplacement? *	
	Oui ~	
	Recherche d'adresse	
on	Commencez à entrer votre adresse et faites un choix	
e l'im	Mon adresse ne figure pas sur la liste	
e bât		
		- 1
	Envoyer	
ETI		

Nouvel emplacement

Dans la fenêtre contextuelle, remplissez tous les champs requis.

- Existe-t-il une adresse municipale pour cet emplacement? Numéro du logement
- Numéro d'immeuble
- Suffixe
- Nom de rue
- Type de rue
- Orientation de la rue
- Municipalité

- Plage de numéros
- Province ou territoire
- Code postal
- Numéro de lot
- Désignation cadastrale
- Latitude et longitude

Figure 21 : Entrée des renseignements sur l'adresse des nouveaux emplacements.	

Numéro de rue*			
Suffixe de no. de rue		Nom de rue *	
Type de rue		Sens de la rue	
	Q		٩
Province/Territoire *	0	Ville	
Unité	4	Code postal *	
Désignation cadastrale			
Latitude		Longitude	

Prenez le temps d'examiner cette information. Lorsque vous êtes satisfait, cliquez sur « CRÉER » au bas de la fenêtre.

Questions sur l'immeuble

Cliquez sur chacune des questions sur l'immeuble pour ouvrir une fenêtre contextuelle où vous pourrez saisir votre réponse. La description dans les fenêtres contextuelles vous aidera à fournir les réponses requises.

- Nom de l'immeuble Veuillez entrer le prénom et le nom de l'occupant principal (ainsi que le nom du conjoint ou de la conjointe, le cas échéant).
- Type d'immeuble



* N	lom de l'immeuble	×	
RN	Veuillez entrer le nom et prénom de l'occupant(e) principal(e) (avec le nom de l'époux(se), le cas échéant). *		
l	Ryan Scott		
I.	Enregistrer et aller à la question précédente Enregistrer et aller à la question suivante sauver et fermer	Ţ	

Figure 23 : Sélection de la description du type d'immeuble à partir du menu déroulant.

*	Type de bâtiment	×
R	Veuillez sélectionner un type de bâtiment. *	Î
	Enregistrer et aller à la question précédente Enregistrer et aller à la question suivante sauver et fermer	Ţ

Une fois que vous aurez répondu à toutes les questions, l'état « Questions terminées » s'affichera. Cliquez sur « **AJOUT D'IMMEUBLES TERMINÉ** ». Vérifiez que votre immeuble a été ajouté à votre demande.

Remarque : En cliquant sur « Ajout d'immeubles terminé », une seule entrée d'immeuble est créée.

Figure 24 : Entrée des renseignements sur l'immeuble dont il est question.

700 Montreal Road, Ottawa, Ontario, K1A 0P7	x Q
Question	État
Nom de l'immeuble *	✓ Réponse fournie
Type de bâtiment *	√ Réponse fournie

Répétez les étapes ci-dessus si vous voulez ajouter des immeubles à votre demande, jusqu'à concurrence de quatre immeubles.

À droite, vous verrez une flèche de liste déroulante. Si vous cliquez sur la flèche, vous pourrez « **MODIFIER** » ou « **SUPPRIMER** » l'immeuble.

Lorsque vous êtes satisfait de l'information entrée, vous pouvez cliquer sur « SUIVANT » au bas de l'écran.

Figure 25 : Options du portail pour ajouter, modifier ou supprimer des immeubles dans vos demandes. Lorsque vous avez terminé, vous pouvez cliquer sur « SUIVANT » pour continuer.

Immeuble /euillez ajouter un maximum de quatre immeut	bles à votre demande.	
Nom de l'immeuble du projet 🕇	Emplacement	
Ryan Scott	700 Montreal Road, Ottawa, Ontario, K1A 0P7	
	AJOUTER UN IMMEUBLE À LA DEMANDE	Modifier Supprimer Afficher des détails
	PRÉCÉDENT SUIVANT	

Pièces jointes

Dans cette section, vous ajouterez tous les documents obligatoires à l'appui de votre demande.

Ajouter des documents

Les documents suivants sont requis dans le cadre du programme pour que votre demande soit complète.

- 1. <u>Liste de vérification du PAREL pour les réparations et les adaptations</u> (un formulaire par logement). Le formulaire peut être signé par un entrepreneur ou une Première Nation.
- 2. Entente préliminaire avec les modalités du PAREL.
- Si vous n'avez pas de compte bancaire au dossier de la SCHL, veuillez remplir le formulaire de renseignements sur le fournisseur.

IMPORTANT: Avant de commencer les travaux, vous devez prendre et conserver des photos des éléments à réparer ou à adapter au cas où vous seriez choisi pour une inspection finale aléatoire.

Téléverser des fichiers

- 1. Pour joindre des documents à votre demande, cliquez sur « **Choisir fichiers** » et sélectionnez les fichiers dans votre ordinateur. Une fois les fichiers sélectionnés, cliquez sur « **Téléverser fichiers** » pour les joindre à la demande.
- 2. Lorsqu'ils auront été joints, vos fichiers se trouveront dans la section « **Mes documents** ». (Il se pourrait que les documents ne s'affichent pas immédiatement après le téléversement; vous devrez peut-être actualiser la page.)
- Après avoir ajouté tous les documents requis, cliquez sur le bouton « SUIVANT », ce qui vous mènera à la page « Soumettre ».

Veuillez vous assurer que le nom du fichier indique le contenu du document.

Comme il est indiqué dans le portail, vous pouvez joindre les formats de document suivants : PDF, DOC, DOCX, PPT, PPTX, TXT, JPG, JPEG, PNG, XLS, XLSX.

La taille maximale est de 10 Mo par fichier.

Ajouter des documents
Veuillez soumettre les documents suivants :
1. Liste de Vérification du PAREL pour les Réparations et les Adaptations Cliquez-ici (un formulaire pour chaque logement).
2. Entente préliminaire avec les modalités du PAREL signée par la Première Nation Cliquez-ici.
3. Formulaire de renseignements sur le fournisseur Cliquez-ici (à remplir si vous n'avez pas de compte bancaire à la SCHL).
IMPORTANT: Avant de commencer les travaux, vous devez prendre et conserver des photos des éléments à réparer ou à adapter au cas où vous seriez choisi pour une inspeciton finale aléatoire.
Choose Files No file chosen Téléverser fichiers Mes documents
Il n'y a aucun document à afficher. Cliquez sur le bouton ci-dessus pour ajouter un document.
C Actualiser la liste des documents

Soumission

Nous sommes rendus à la fin du processus de demande. Nous vous recommandons fortement de passer en revue votre demande avec votre spécialiste des Solutions de logement pour les Autochtones et le Nord. Les demandes dûment remplies soumises avant la date limite seront acceptées immédiatement par l'entremise du portail.

Impression et revue

À la page « Soumettre », vous pouvez imprimer et passer en revue votre demande avant de la soumettre. Cliquez sur « **IMPRIMER ET EXAMINER VOTRE DEMANDE** ». Une fenêtre contextuelle s'ouvrira et vous pourrez voir l'ensemble de votre demande.

Ce n'est pas obligatoire. Votre demande sera enregistrée dans le portail et vous y aurez accès en tout temps.

Après avoir passé en revue votre demande, vous pouvez retourner aux pages précédentes si vous devez apporter des modifications.

Enregistrer pour plus tard

Vous pourrez aussi enregistrer votre demande et la soumettre plus tard. Dans ce cas, cliquez sur « **ENREGISTRER POUR PLUS TARD** ». Le système enregistrera votre demande sous votre profil et vous pourrez la trouver à la section « **MES DEMANDES** ».

Si vous choisissez cette option, vous pourrez modifier votre demande jusqu'à sa soumission.

Soumettre maintenant

Veuillez vous assurer que les renseignements que vous avez entrés sont complets et exacts avant de soumettre votre demande. Il est important de soumettre une demande complète avant la date limite de présentation des demandes afin de vous assurer que le montant de votre allocation est garanti. Après avoir cliqué sur « **SOUMETTRE MAINTENANT** », vous ne pourrez plus modifier votre demande vous-même.

Si vous devez apporter des changements après la soumission de la demande, veuillez communiquer avec votre spécialiste des Solutions de logement pour les Autochtones et le Nord de la SCHL.

Après avoir lu la partie sur le consentement, vous pouvez cliquer sur « SOUMETTRE MAINTENANT ».

Remarque : Une fois la demande soumise, vous pouvez commencer votre projet pour profiter de toute la saison de construction. Une fois la demande approuvée, les travaux doivent commencer dans les 3 mois et être terminés dans les 12 mois.

Figure 27 : Options du portail pour examiner, enregistrer ou soumettre votre demande.

1. Contact 🖌 2. Proposant 🖌 3. Détails relatifs au projet ✔	4. Évaluation 🖌 5. Immeubles 🖌 6. Pièces jointes 🖌 7. Soumetire	
Étape 7 sur 7		
Soumettre ma demande	orre demande pour confirmer vos renseignements.	
Faraviatan any his tool		
Enregistrez votre demande et ouvrez une session à une date ultérieure	En cliquant sur "Sournettre ma demande maintenant". l'atteste que le suis	
pour terminer votre sournission.	autorisé à rempir et à présenter la présente demandie pour et au nom du demandeur. J'atteiet que les renseignements loumis sont, au mieux de ma connaissance et de ma capacité, complets et exacts et que si les renseignements changent ou deviennent inexacts, j'en aviserai rapidement la SCHL. J'al lu et compris les modalités énoncées ci-dessus et je reconnais qu'elles continueront de s'appliquer suite à la présentation de ma demande. Je confirme que le demandeur a vointairement consent à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de renseignements tels que définis dans les présentes modalités.	
	SOUMETTRE MAINTENANT	

Fenêtre de remerciement

Maintenant que vous avez soumis votre demande, une fenêtre contextuelle s'ouvrira et vous offrira trois options :

- 1. L'option « FERMER », ce qui fermera la demande.
- 2. L'option « **ENVOYER UNE AUTRE DEMANDE** », ce qui vous amènera au début du processus de demande. Vous pourrez alors soumettre une autre demande. OU
- L'option « RÉPONDRE AU COURT SONDAGE ». Nous vous encourageons à répondre au sondage et à faire part à la SCHL de vos commentaires sur votre expérience liée à la demande. Nous nous efforçons continuellement de nous améliorer et nous apprécions vos commentaires.

REMARQUE: Vous pouvez surveiller l'état de votre demande en ouvrant une session dans votre compte. Vous pourriez aussi devoir soumettre des documents particuliers au moyen du portail tout au long du processus.

Figure 28 : Fenêtre de remerciement qui affiche les options de fermeture, de soumission d'une autre demande ou de réponse à un court sondage.

,	Société canadienne schlecking d'hypothèques et de logement
20	Merci
F 1	Nous avons reçu votre demande. Vous pouvez surveiller l'état de votre demande en accédant à votre compte. Vous pourriez devoir soumettre des documents particuliers tout au long du processus. FERMER ENVOYER UNE LUTRE DEMANDE Avons-nous été la hauteur? RÉPONDRE AU COURT SONDAGE

Foire aux questions (FAQ)

Vous trouverez ci-dessous des questions fréquemment posées afin de vous guider dans le cadre du programme et du processus de demande. Si vous avez besoin d'aide, veuillez communiquer avec votre spécialiste des Solutions de logement pour les Autochtones et le Nord de la SCHL, qui se fera un plaisir de vous aider.

1. Y a-t-il un montant maximal que je peux demander?

Oui. Le montant maximal de la contribution s'élève à 60 000 \$ par logement. Si votre propriété est située dans une réserve en région nordique ou éloignée ou si le projet comprend des travaux visant l'accessibilité pour les personnes handicapées ou des adaptations mineures pour les personnes âgées, le montant maximal peut être augmenté de 25 %.

2. Quel type de financement vais-je recevoir?

Le PAREL est une aide financière versée sous forme de contribution.

3. Y a-t-il un échéancier pour l'achèvement de toutes les réparations?

Une fois approuvés, les travaux doivent commencer dans les 3 mois et être terminés dans les 12 mois. Une fois le projet terminé, vous devrez remplir un formulaire de déclaration du PAREL pour confirmer que tous les travaux ont été achevés conformément à la portée des travaux approuvée.

4. Puis-je aussi demander de l'argent à différentes sources?

Oui, on s'attend à ce que vous puissiez fournir des capitaux ou à ce que vous utilisiez d'autres sources de financement pour couvrir les réparations ou les adaptations obligatoires excédant la contribution maximale du PAREL.

5. Des inspections finales sont-elles requises?

La SCHL pourrait devoir planifier des inspections finales. Il n'est pas nécessaire de soumettre des photos de ce qu'il faut réparer ou adapter, mais assurez-vous d'avoir pris des photos au cas où le ou les logements seraient sélectionnés pour une inspection finale aléatoire. Notre équipe des Opérations financières organisera des inspections des lieux au besoin. La personne responsable de l'inspection communiquera avec vous pour fixer un rendez-vous dans votre communauté.

6. Combien de temps faut-il à la SCHL pour traiter une demande et envoyer une décision finale?

Vous recevrez une décision finale en moyenne dans les 20 jours ouvrables. Cet échéancier varie selon si votre demande est complète ou non au moment de sa soumission.

7. Si ma demande est approuvée, combien de temps dois-je attendre avant de recevoir mon financement?

Vous recevrez votre contribution 10 jours ouvrables après avoir reçu la lettre d'approbation de la SCHL.

8. Puis-je obtenir du financement pour les réparations/ adaptations effectuées avant la demande?

Non. Tous les travaux exécutés avant la soumission de la demande sont non admissibles à l'aide financière.

9. Pourquoi demandez-vous le revenu de l'occupant?

L'un des critères d'admissibilité au PAREL est que le revenu total du ménage doit être égal ou inférieur au plafond de revenu établi pour sa région. La SCHL s'assure ainsi de soutenir les ménages à faible revenu.

10. Puis-je soumettre toutes les réparations et adaptations pour plusieurs logements dans la même demande?

Oui, nous avons modifié nos processus pour faciliter la soumission de toutes les réparations et adaptations dans une même demande.

Ressources supplémentaires

Recevez les derniers résultats directement dans votre boîte de réception

S'abonner schl.ca/actualiteslogement Pour plus de rapports sur le marché de l'habitation

Restez au courant

schl.ca/marchedelhabitation

La SCHL aide la population canadienne à répondre à ses besoins en matière de logement.

La SCHL joue un rôle essentiel de facilitateur national pour promouvoir la stabilité et la durabilité du système de financement de l'habitation du Canada. Nos produits d'assurance prêt hypothécaire favorisent l'accès à la propriété ainsi que la création et la préservation de logements locatifs. Nos recherches et nos données contribuent à orienter les politiques sur le logement. Nous facilitons la coopération entre tous les ordres de gouvernement, le secteur privé et le secteur sans but lucratif. Ce faisant, nous contribuons à faire progresser l'abordabilité et la compatibilité climatique du logement, ainsi que l'équité en matière de logement. De plus, nous appuyons activement le gouvernement du Canada dans la réalisation de son engagement de rendre le logement plus abordable.

Suivez-nous sur LinkedIn, YouTube, Instagram, X et Facebook.

© 2024, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu de la présente publication de la SCHL à toute fin autre que les fins de référence générale susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité de la présente publication de la SCHL, veuillez transmettre une demande de reproduction de document protégé par droits d'auteur au Centre du savoir sur le logement à l'adresse <u>centre_du_savoir_logement@schl.ca</u>. Veuillez fournir les renseignements suivants : titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.



Canada

 \mathbb{X}

in

0